Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260902-20260913-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux septembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DENIEL, PREMIER ADJOINT

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil municipal : 28 août 2026

PRESENTS : Guy DENIEL – Sylvie LE QUEAU – Alexandre CROCHET – Lindsay COMBAULT – Vincent SERDOBBEL – Eric LE BRAS – Michel MORVAN-CHATELIER (arrivée à 18 h 11) – Charlotte DARMOIS – Estelle FAVENNEC – Anne ROLLAND – Yves LE MOAL – Ludovic RIOU – Lorinne ANSQUER.

EXCUSÉES : Valérie BESNARD (procuration à Guy DENIEL) – Camille DROFF (procuration à Lindsay COMBAULT).

Madame Lindsay COMBAULT été élue Secrétaire de séance.

OBJET : DEMANDE DU SUBVENTION – PROJET « AMENDES DE POLICES 2026 »

Monsieur Guy DENIEL, Maire adjoint, rappelle qu'en juillet 2026 un accord avait été donné aux devis COLAS afin de réaliser une chicane et des bordures, afin de diminuer la vitesse dans le bourg.

Le coût total, cette année, du projet devrait coûter 25 000 € HT et être subventionnable à hauteur de 50 % des coûts engagés soit environ 12 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DONNE TOUS POUVOIRS à la Maire pour déposer une demande de subvention « Amendes de police » à hauteur de 12 000 € soit 50 % du projet.

Pour copie conforme au registre,

LE MAIRE ADJOINT — LA SECRÉTAIRE

Guy DENIEL — Lindsay COMBAULT

Certifié exécutoire par le président compte-tenu de sa réception en Préfecture